

ts fassent usage
s et des insti-
tres se rappellent
dont le sort est
s par des voies
ule, comme Nous
ble de détruire le
ppellent que la
st la restauration
quelles même les
humaine comme
à produire de

ra jamais défaut
nt plus féconde
lus de liberté, et,
tout le compren-
au bien public.
toutes les forces
s de leur zèle, et
et de vos exem-
sent d'inculquer
règles évangéli-
s travaillent de
les, et par dessus
n eux-mêmes et
is les plus élevés
té, reine et maî-

fusion de charité
e le salut ; Nous
qui résume tout
se dévouer au

soulagement du prochain, est un antidote très assu-
ré contre l'arrogance du siècle et l'amour immodéré
de soi-même : vertu dont l'apôtre saint Paul a dé-
crit les offices et les traits divins dans ces paroles :
*La charité est patiente ; elle est bénigne ; elle ne cherche
pas son propre intérêt ; elle souffre tout ; elle supporte
tout (1).*

Comme gage des faveurs divines et en témoi-
gnage de Notre bienveillance, Nous vous accordons
de tout cœur, à chacun de vous, Vénérables Frères,
à votre clergé et à vos fidèles, la bénédiction apos-
tolique dans le Seigneur.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 15 mai de
l'année 1891, de Notre Pontificat la quatorzième.

LÉON XIII, PAPE.

(No 113).

CIRCULAIRE DE MONSEIGNEUR L'ARCHE- VÊQUE DE MONTRÉAL AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE.

CONDAMNATION DE " L'ALMANACH DU PURGA-
TOIRE POUR 1892.

Archevêché de Montréal, 25 novembre 1891.

Mes Chers Collaborateurs,

Dans ma circulaire du 8 mars 1890, je déclarais
supprimée l'Association connue sous le nom d'*Œu-*

(1) *Caritas patiens est, benigna est ; non querit quæ sunt ; om-
nia suffert ; omnia sustinet.* Corinth. XIII, 4-7.